

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUIN 2019

ABSENTS EXCUSES : Mmes MOREL P. – JEAMPIERRE V. – Mr RICO S. **ABSENT** : Mr E. DARMET
PRESENTS : 10

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 26 avril 2019

VOTE DE TARIFS CANTINE ET GARDERIES

Mme BESSENAY rappelle les tarifs de l'année scolaire 2018-2019. Le conseil municipal décide de ne pas les augmenter : Garderie du matin : 1 € - cantine : 3.30 € - garderie de 16h15 à 16h45 : gratuite – garderie de 16h45 à 18h30 : 1€.

PARTICIPATION FINANCIERE POUR LA CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE

Mme BESSENAY rappelle au conseil municipal que lors de la mise en place du RPI, il avait été voté une aide financière de 40 € par carte de transport. Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de reconduire cette aide.

REFECTION DE LA COUR D'ECOLE

Monsieur le Maire informe que le Département a octroyé à la commune une subvention de 7 000 Euros sur un devis de 17 107 Euros ; Réflexions pour le prochain conseil sur les arbres : les couper, les laisser ou n'en couper que certains.

PROJET VOYAGE SCOLAIRE

Monsieur le Maire informe que Mr COCHAT, maître de la classe des CM, propose de faire, sur le RPI un « gros » voyage scolaire tous les 2 ans. Pour l'année prochaine, il a en projet une classe neige. Le budget estimatif est de 9 000 Euros pour 1 semaine.

VOIRIE

Monsieur le Maire explique que la commune « dispose » de 48 142 Euros par an pour ses travaux. Rappel que les travaux de goudronnage pour cette année Chemin de Gond, la Viallère et Cétéreau ont coûté 49 343 Euros.

Pour 2020, le projet est de refaire la Route des Etangs pour un devis estimatif de 55 856 Euros.

MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DES STATUTS DU SYNDICAT DE LA BOMBARDE

Monsieur le Maire informe qu'il y a lieu de délibérer suite à la prise de compétence optionnelle « eau » par la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable (CCVAI). Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

REHABILITATION ET EXTENSION DE LA SALLE DES FETES

Monsieur PONVIANNE rappelle les différents chiffres et démarches et présente les plans définitifs du permis de construire. Informe que la société DEKRA a fourni un devis pour des missions de contrôle technique POUR 4 900 Euros HT et de coordination SPS pour un montant de 2 440 Euros HT. Ces missions sont obligatoires. Le Conseil municipal accepte de devis à l'unanimité. Le permis de construire sera déposé début juillet au plus tard pour un lancement du marché public au plus tard au mois de septembre.

NETTOYAGE DU CLOCHER DE L'EGLISE

Monsieur THIVOLET informe avoir recherché et consulté des entreprises pour effectuer ce nettoyage. A ce jour, aucune société n'accepte de le faire. Il va rechercher une société spécialisée et contacter la société BODET en charge de la maintenance du clocher ; les entreprises n'étant pas équipées pour le nettoyage de fientes de pigeons à cette échelle.

CHAPELLE ST SULPICE

Monsieur CLAIR informe être en contact avec la Fondation du patrimoine pour aider dans les démarches de restauration et d'appels aux dons.

Le Maire, M. MIOMANDRE